

# DEVENIR PARTENAIRE DE L'AAP KERNEL 2026

Modalités de Participation pour les Entreprises

---

## Pourquoi Devenir Partenaire ?

### Les Enjeux

Dans un contexte de transition écologique et de raréfaction des ressources, le réemploi des matières industrielles devient un enjeu stratégique majeur pour les entreprises. Chaque année, des tonnes de matériaux en fin de vie, de chutes de production ou de stocks dormants sont destinés à la benne, alors qu'ils représentent un potentiel de valorisation inexploité.

L'AAP Kernel réemploi 2026 relève ce défi en proposant une approche innovante : mobiliser le design comme levier de transformation pour révéler la valeur cachée de ces matières.

### Les Objectifs de l'AAP

Pour les entreprises partenaires :

- ✓ Valoriser vos flux de matières inexploitées (chutes, défauts, stocks dormants, emballages...)
- ✓ Explorer de nouveaux débouchés pour vos matières via l'innovation design
- ✓ Renforcer votre démarche RSE et votre engagement dans l'économie circulaire
- ✓ Bénéficier d'une visibilité lors de la France Design Week 2026
- ✓ Créer des liens directs avec une communauté de designers formés au réemploi
- ✓ Contribuer à la formation d'une nouvelle génération de designers responsables

Pour le territoire :

- Développer des filières locales de réemploi dans les Pays de la Loire
- Créer des synergies entre industrie et design
- Démontrer la faisabilité du design circulaire à l'échelle territoriale

# Votre Engagement en Tant que Partenaire

## 1. Mise à Disposition de Matières et/ou de votre savoir faire

Vous mettez à disposition des designers sélectionnés vos flux de matières inexploitées (chutes de découpe, matières hors catalogue, défauts de fabrication, emballages, prototypes non commercialisés, stocks dormants...) en quantités suffisantes pour permettre prototypage et itérations (volume à définir ensemble selon vos capacités), sur la période mars à août 2026 (6 mois de développement projet).

Et/ou

Vous mettez à disposition des designers sélectionnés votre ingénierie et savoir-faire (temps machines, temps humain) dans tous domaines pouvant permettre de compléter les besoins des designers et de leur projets.

## 2. Participation aux Temps Forts

Vous participez activement au programme :

- **20 janvier 2026** : Journée de lancement - présentation de votre entreprise et de vos matières aux 20 designers sélectionnés
- **20 février 2026** : participation à la sélection des projets retenus et engagement comme mentor technique sur un projet minimum.
- **Visites de site** : accueil des designers dans vos locaux pour découvrir les processus et flux de matières
- **Échanges réguliers** : disponibilité pour accompagner les designers dans la compréhension de vos matières et contraintes techniques
- **18-30 septembre 2026** : présence souhaitée lors de l'exposition France Design Week pour valoriser les projets réalisés
- **30 septembre 2026** : Clôture de la FDW Pays de Loire et remise des prix

## 3. Soutien Financier via Adhésion Kernel

Pour participer à l'AAP 2026, votre entreprise doit être membre « Partenaire » de l'association Kernel. Devenir adhérent c'est avant tout soutenir financièrement le programme (accompagnement des designers, logistique, communication, dotations), c'est rejoindre un réseau d'entreprises engagées dans le design circulaire et c'est de bénéficier de la visibilité associée à votre statut de partenaire

### Modalités d'adhésion 2026 :

- Cotisation entreprise partenaire AAP :  
<https://www.helloasso.com/associations/kernel/adhesions/adhesion-kernel-2>  
Cette cotisation couvre votre participation à l'AAP et votre adhésion annuelle à Kernel facturée par année civile.  
Le modèle de mécénat associatif garantit la transparence et l'utilisation optimale des fonds au service du design responsable et de l'économie circulaire.

# Ce Que Kernel Apporte aux Partenaires

## Accompagnement & Coordination

- **Gestion complète du programme** : recrutement des designers, organisation de la sélection des projets, animation du calendrier
- **Mise en relation qualifiée** : constitution de binômes cohérents designer/entreprise selon les matières et projets
- **Suivi personnalisé** : coordination des échanges et résolution des problématiques tout au long du programme
- **Accompagnement ACV** : analyse du cycle de vie simplifiée de chaque projet réalisé avec vos matières
- **Coordination logistique** : organisation des visites d'entreprises des ateliers temps forts et/ou convivial et des expositions lors de la FDW.

## Valorisation & Communication

- **Visibilité sur tous les supports** : site web Kernel, réseaux sociaux, communiqués de presse
- **Logo partenaire** sur l'ensemble des communications liées à l'AAP
- **Présence lors d'exposition** France Design Week 2026 (18-30 septembre)
- **Retombées médias** : articles spécialisés, presse locale et régionale
- **Études de cas** : documentation des projets réalisés avec vos matières pour valoriser votre démarche RSE

## Réseau & Perspectives

- Accès au réseau de designers formés à l'éco-conception et au réemploi
- Potentiel de collaboration commerciale post-AAP avec les designers
- Participation aux événements et réflexions de Kernel sur le design circulaire
- Benchmark et retours d'expérience des autres entreprises partenaires

# Processus d'Engagement

## 1. Manifestation d'Intérêt

📅 Avant le 5 janvier 2026

Contactez-nous pour exprimer votre intérêt :

Email : [contact@kernel-design.fr](mailto:contact@kernel-design.fr)

Objet : Partenariat AAP Kernel 2026

### Informations à nous transmettre :

- Présentation de votre entreprise (activité, localisation, effectif)
- Description des flux de matières que vous souhaitez valoriser (nature, volume approximatif, fréquence), des processus de transformation mise à disposition (usinage, découpe, formage, assemblage,...)
- Description de votre ingénierie mise à disposition (BE, Commercial, marketing, coaching,...)
- Vos motivations et objectifs pour ce partenariat

## 2. Échange & Validation

📅 Avant le 10 janvier 2026

- Entretien avec l'équipe Kernel pour comprendre vos besoins et présenter le programme en détail
- Validation de la pertinence des matières et/ou de votre savoir-faire pour l'AAP
- Définition des modalités pratiques (volume, logistique, calendrier)
- Présentation du dossier d'adhésion Kernel

## 3. Adhésion Kernel

📅 Avant le 31 janvier 2026

- Signature de la **convention de mécénat en nature**
- Acceptation de la charte partenaire AAP
- Règlement de la cotisation annuelle :  
<https://www.helloasso.com/associations/kernel/adhesions/adhesion-kernel-2>
- Réception du pack de communication partenaire

## 4. Présentation aux Candidats

📅 20 janvier 2026

**Temps fort clé** : présentation publique des partenaires devant les candidats à l'AAP

Cette rencontre permet aux designers adhérent intéressés de :

- Découvrir les matières disponibles (nature, quantités, propriétés)
- Comprendre les compétences techniques et ingénierie que vous pouvez apporter
- Visiter ou découvrir vos ateliers et machines accessibles
- Échanger directement avec vous sur les possibilités de collaboration
- Affiner leur proposition de projet en fonction des ressources réelles

**Format** :

Présentation courte de chaque partenaire (10-15 min)

**Session de questions-réponses**

Temps d'échanges informels avec échantillons de matières

**Cette étape est cruciale** : elle permet aux designers de construire des propositions de projets réalistes et ambitieuses, en connaissance de cause des ressources disponibles.

## 5. Sélection & Répartition

📅 20 février 2026

**Jury de sélection** : évaluation des 20 projets finalistes par les partenaires adhérent (validation de la faisabilité technique et logistique)

**Répartition des mentors** : attribution d'un mentor (partenaire) à chaque projet selon les ressources disponibles

## 6. Annonce & Communication

📅 Au plus tard le 25 février 2026

Information des designers sélectionnés avec :

- Confirmation de leur participation
- Présentation de leur mentor attribué
- Détail du/des partenaire(s) avec qui ils travailleront
- Communication aux partenaires : liste des projets retenus utilisant vos ressources

## 7. Lancement du Programme

📅 5 mars 2026

- Journée de lancement officielle avec les projets sélectionnés
- Rencontre approfondie avec les designers qui travailleront avec vos ressources
- Atelier "Design & Circularité" : formation éco-conception et ACV
- Planification des visites des sites industriels partenaires
- Planification des échanges et accès ateliers pour les 6 mois de développement

## 8. Déroulement du Programme

📅 Mars - Septembre 2026

- Mars-juillet: Phase de développement projet et collaboration avec les designers
- Aout : Mois où la plupart des entreprises sont fermées
- Septembre : Finalisation des projets et préparation de l'exposition
- 18-30 septembre : Exposition France Design Week 2026
- 30 septembre : Clôture de la FDW Pays de Loire et remise des prix

# Engagement Kernel envers ses Partenaires

## Notre Promesse

- Transparence totale sur l'utilisation des fonds et le déroulement du programme
- Communication régulière : points d'étape et partage de l'avancement des projets
- Valorisation de votre engagement sur tous nos canaux de communication
- Mesure d'impact : reporting sur les quantités de matières réemployées et les bénéfices environnementaux (ACV)

## Nos Valeurs

- Engagement écologique : promouvoir le réemploi et l'économie circulaire
- Collaboration : créer des ponts entre industrie et design
- Transmission : former les designers de demain aux enjeux du design responsable
- Excellence : accompagner des projets de qualité qui valorisent vos matières
- Impact territorial : développer des filières locales dans les Pays de la Loire

# FAQ Partenaires

## **Quelle quantité de matières dois-je mettre à disposition ?**

Les quantités sont à définir ensemble selon vos capacités. L'objectif est de permettre aux designers de prototyper et d'itérer, donc il faut prévoir suffisamment de matière pour les expérimentations. En général, quelques dizaines de kilos à quelques centaines de kilos selon la nature du matériau.

## **Que se passe-t-il si mes matières ne sont finalement pas sélectionnées par les designers ?**

Nous constituons les binômes designer/entreprise en fonction des projets proposés et des matières disponibles. Si vos matières ne correspondent à aucun projet de l'édition en cours, elles pourront être proposées pour l'édition suivante ou valorisées via d'autres actions de Kernel.

## **Puis-je mettre à disposition notre ingénierie ou nos compétences techniques ?**

Absolument ! Au-delà de la mise à disposition de matières, nous valorisons fortement l'apport de compétences techniques. Vous pouvez proposer :

- Conseils techniques sur la transformation de vos matières (découpe, assemblage, finitions...)
- Accompagnement ingénierie : expertise sur les propriétés des matériaux, contraintes techniques, normes...
- Support R&D : aide à la conception, tests de prototypes, validation technique

Cet accompagnement enrichit considérablement les projets et renforce la collaboration designer-entreprise. Précisez-nous vos capacités d'accompagnement lors de votre manifestation d'intérêt.

## **Pouvons-nous donner accès à nos ateliers de transformation ?**

Oui, c'est une contribution très appréciée ! Si vous disposez d'ateliers de transformation (découpe, usinage, thermoformage, couture industrielle, impression, etc.), vous pouvez proposer aux designers :

- Accès ponctuel à vos machines pour la réalisation de prototypes
- Accompagnement d'un technicien pour la prise en main des équipements
- Réalisation de certaines opérations que les designers ne peuvent pas faire

Cette mise à disposition peut se faire sur créneaux définis (par exemple 2-3 demi-journées) et permet aux designers de produire des prototypes de meilleure qualité. Les conditions d'accès (sécurité, assurance, encadrement) seront définies ensemble en amont.

## **Notre entreprise n'a pas de matières à donner mais souhaite soutenir le projet, est-ce possible ?**

Oui ! Vous pouvez devenir partenaire financier de l'AAP sans mise à disposition de matières. Votre contribution via l'adhésion Kernel permettra de :

- Financer l'accompagnement des designers (mentorat, ateliers, formation ACV)
- Soutenir la logistique du programme (transport des matières, location d'ateliers...)
- Contribuer aux dotations des prix
- Financer la communication et l'exposition

Vous bénéficierez de la même visibilité que les partenaires matières et participerez aux temps forts de l'AAP.

## **Puis-je commercialiser les produits créés avec mes matières ?**

Les designers conservent leurs droits d'auteur. Cependant, des accords commerciaux peuvent être négociés directement entre vous et les designers si vous souhaitez produire ou commercialiser les créations. Kernel peut faciliter ces discussions.

### **Mon entreprise n'est pas dans les Pays de la Loire, puis-je participer ?**

L'AAP cible prioritairement les designers et entreprises des Pays de la Loire pour créer un impact territorial fort. Néanmoins, des exceptions peuvent être étudiées au cas par cas, notamment si vos matières présentent un intérêt majeur pour le programme.

### **Quelle visibilité mon entreprise aura-t-elle concrètement ?**

Vous serez mentionné comme partenaire sur tous les supports de communication (site web, réseaux sociaux, communiqués), votre logo apparaîtra sur le catalogue d'exposition, et les projets réalisés avec vos matières seront documentés avec mention de votre contribution. Vous pourrez également communiquer de votre côté sur votre participation à l'AAP.

### **L'adhésion à Kernel est-elle déductible fiscalement ?**

Kernel est une association loi 1901 d'intérêt général issu de l'Economie Social et Solidaire (ESS). Selon votre statut et la nature de votre contribution, des dispositifs de mécénat d'entreprise peuvent s'appliquer. Nous vous invitons à consulter votre expert-comptable pour connaître les modalités fiscales applicables à votre situation.

## **Contact Partenaires**

### **Kernel - Pôle Design Pays de la Loire**

Pour toute question ou manifestation d'intérêt :

**Email :** [contact@kernel-design.fr](mailto:contact@kernel-design.fr)

**Site web :** [www.kernel-design.fr](http://www.kernel-design.fr)

**Réseaux sociaux linkedin :** @kernel-design-France

**Réseaux sociaux Instagram :** @kernel\_design\_

**Adhésion :** <https://www.helloasso.com/associations/kernel/adhesions/adhesion-kernel-2>

**Date limite de manifestation d'intérêt :** 5 janvier 2026

## **Rejoignez l'Aventure !**

Transformez vos "déchets" en opportunités.

Soutenez une nouvelle génération de designers responsables.

Participez à la construction d'une économie circulaire territoriale.

**Devenez partenaire de l'AAP Kernel 2026 !**

L'AAP Kernel réemploi 2026 est soutenu par la Région Pays de la Loire, l'ADEME, Nantes métropole et nos partenaires industriels et institutionnels engagés dans la transition écologique.